

<https://www.aefinfo.fr/depeche/687126>

Gwénaëlle Conraux, Cyril Duchamp, Elise Le Berre, Pascaline Marion, Diane Scherer

🕒 12 min read

## Comment s'installent les conseils académiques des savoirs fondamentaux ? Exemples dans 4 académies

Afin de "garantir l'apprentissage des savoirs fondamentaux", le MENJ a demandé à chaque rectorat d'installer un conseil académique des savoirs fondamentaux ([lire sur AEF info](#)). Ces instances se mettent en place en ce moment dans les académies, dans un format plus ou moins large : 8 membres composent le conseil de l'académie de Normandie, contre 28 dans l'académie de Nantes. Leur mode de fonctionnement diffère également, mais tous les conseils visent à élaborer une stratégie académique "au plus près du terrain". Focus sur les conseils des académies de Nantes, Strasbourg, Toulouse et Normandie.



L'objectif des nouveaux "conseils académiques des savoirs fondamentaux" est de bâtir "une stratégie académique cohérente au service de la réussite des élèves". Flickr - © Académie de Toulouse

Les conseils académiques des savoirs fondamentaux s'installent petit à petit dans les académies, conformément à la note de service publiée le 12 janvier au Bulletin officiel ([lire sur AEF info](#)). Si ces conseils sont tous "présidés personnellement par le recteur ou la rectrice", leur composition et leur fonctionnement varient d'une académie à l'autre. Celle de Normandie a choisi un format "assez resserré" (avec la possibilité de faire appel à des acteurs extérieurs) : deux Dasen (Calvados et Manche), trois adjoints aux Dasen (A-Dasen) (Orne, Seine-Maritime et Eure) - de telle sorte que tous les départements soient représentés -, le doyen des IA-IPR et la directrice de l'EAFG.



Christine Gavini-Chevet, rectrice de l'académie de Normandie

La rectrice Christine Gavini-Chevet a souhaité que soient représentés les porteurs des plans mathématique et français. Ainsi, le A-Dasen de l'Orne est référent pour le français, la Dasen du Calvados l'est pour les mathématiques. Une particularité de l'académie de Normandie est aussi la représentation du plan maternelle. Des groupes de travail thématiques sont également constitués, avec des IEN de circonscription, des directeurs et professeurs d'école, des principaux de collège et professeurs de collège et lycée. Ainsi,

le groupe de travail sur le 1er degré comprendra deux professeurs, deux directeurs, deux IEN et un membre du conseil pour le piloter.

Une "instance stratégique de pilotage"

Dans l'académie de Toulouse, le conseil rassemble douze membres : la Dasen du Tarn (référente académique pour la liaison école-collège), l'IEN en charge du plan maternelle, deux binômes IA-IPR et IEN des plans français et mathématiques, le doyen des IA-IPR et la doyenne des IEN-ET-EG, les conseillères techniques santé et social et la directrice de l'école académique de la formation continue.

"Il ne s'agit pas d'un énième machin, mais d'une instance stratégique de pilotage académique", souligne Mostafa Fourar, recteur de l'académie de Toulouse, le 7 février, deux jours avant l'installation officielle de ce conseil.



Katia Béguin, rectrice la région académique Pays-de-la-Loire, rectrice de l'académie de Nantes.

À Strasbourg, le conseil, installé le 1er février, est composé d'une vingtaine de membres : le directeur de cabinet du recteur, la directrice de la pédagogie, les deux Dasen, le Dane, la directrice de l'EAEFC, le doyen des IA-IPR, le doyen du collège des inspecteurs de l'enseignement professionnel, des conseillers techniques (pilotage pédagogique 1er degré, EVS), les représentants des pilotes de plan (maths, français, maternelle, et mission valeurs de la République), les directeurs d'école référents (par département) et deux principaux de collège.

Dans l'académie de Nantes, la rectrice Katia Béguin "s'est fixé un maximum de 30 personnes, pour conserver une dimension opérationnelle à ce conseil". De fait, la future instance (elle sera installée au retour des congés de février) compte 28 membres (1). La rectrice a notamment souhaité inclure "un directeur d'école, un proviseur de lycée polyvalent, un principal de collège, un proviseur de LP et deux enseignants : un professeur de mathématiques (également formateur académique) et un professeur de lettres", "avec l'idée d'avoir un équilibre professionnel, mais aussi géographique, puisque tous les départements sont représentés, avec leurs problématiques spécifiques : présence de REP+, ruralité, etc."

un besoin d'informations pour alimenter les conseils

Les conseils académiques des savoirs fondamentaux doivent répondre à trois missions : établir un diagnostic territorial de la maîtrise des savoirs fondamentaux par les élèves ; déterminer la stratégie académique en matière d'apprentissage des savoirs fondamentaux ; suivre le déploiement de cette stratégie. "Pour nous fixer des cibles, nous avons besoin d'informations", explique Katia Béguin. "L'expertise du SEPP (service de l'évaluation, de la prospective et de la performance) sera précieuse ; tout comme celle de la Cardie, qui a une bonne connaissance des innovations pédagogiques qui viennent du terrain".

L'académie de Normandie prévoit des études "flash", par exemple pour mesurer la satisfaction des enseignants sur leur formation, ou encore la "plus-value ressentie dans le quotidien" des professeurs formés dans le cadre des plans mathématiques et français.

Une "cartographie" servira à visualiser les manques, afin de s'assurer que la couverture des dispositifs est effective partout dans l'éducation prioritaire, les REP, la ruralité, et étudier "les corrélations avec les résultats" enregistrés. Cette cartographie doit permettre d'étudier les spécificités territoriales, à l'échelle d'un bassin voire d'un établissement, pour mieux cibler les actions à mener.

Avoir une base de constats partagés



Olivier Faron, recteur de Strasbourg.

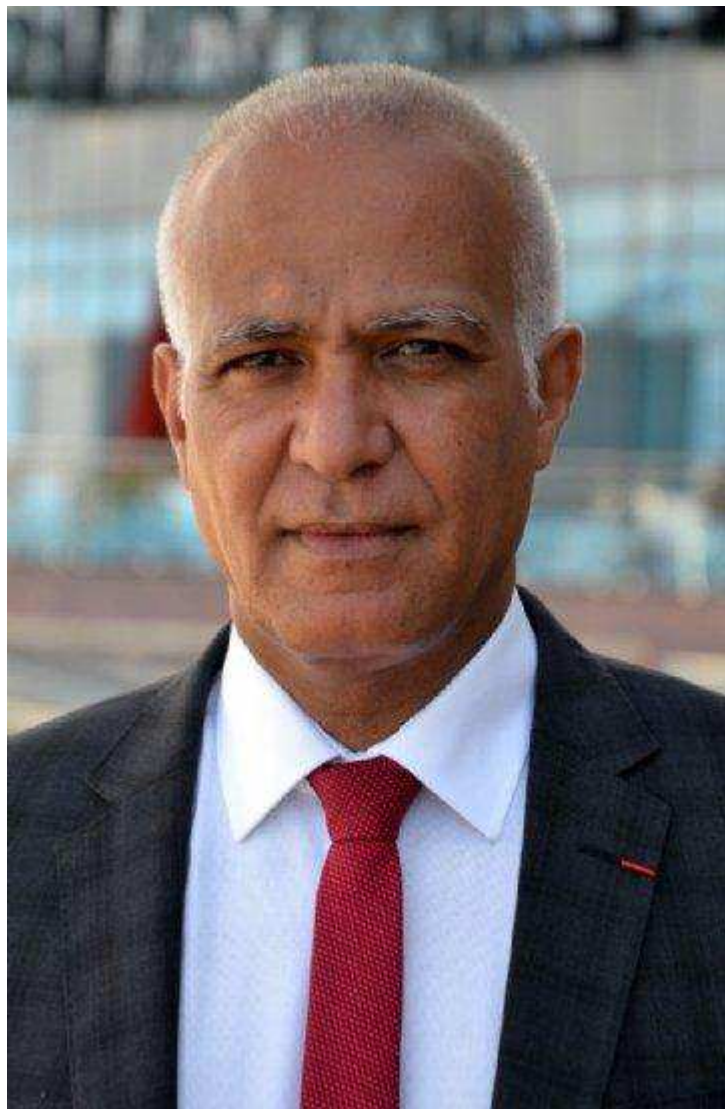
L'académie de Strasbourg aura comme point d'attention "les acquis des élèves à la sortie de l'école maternelle, dans le domaine de la maîtrise de la langue", signale Christophe Gleitz, conseiller "pilotage pédagogique" 1er degré. D'autres "faiblesses" ont été identifiées (REP, égalité filles-garçons), mais aussi plusieurs "forces" spécifiques, comme les résultats sur la compétence "fluence", liée à "l'impulsion forte" donnée ces dernières années.

À partir de ces constats partagés, il s'agit "de trouver des réponses, des axes d'action", notamment en matière de "formation des enseignants", souligne le recteur Olivier Faron, évoquant le démarrage de l'E AFC en octobre et les plans de formation engagés ces dernières années.

Deux autres priorités donneront lieu à des groupes de travail : "l'amélioration des conditions d'apprentissage" (dédoublage, remédiation, etc.) et "la continuité des parcours" (liaison école-collège, collège-lycée).

Une autre dimension de la démarche est celle de "l'innovation pédagogique", en réfléchissant à "ce qui marche, ce qui ne marche pas", pour à terme "avoir des outils plus performants pour la réussite", ajoute-t-il.

### TROIS PRIORITÉS POUR L'ACADÉMIE DE TOULOUSE



Mostafa Fourar, recteur de l'académie de Toulouse.

Mostafa Fourar note quant à lui que l'académie de Toulouse "réussit mais avec ceux qui n'ont pas de difficultés et moins bien avec ceux qui en ont". Les résultats scolaires sont "globalement performants, mais contrastés", notamment en ruralité et en éducation prioritaire.

"Nous pouvons nous payer le luxe de regarder les poches de difficultés scolaires école par école, classe par classe. L'objectif que je nous fixe est d'aller au plus près du terrain, pour comprendre ces difficultés", détaille-t-il à AEF info. Maîtrise de la langue, pratique des mathématiques, engagement de l'élève dans les tâches scolaires sont les trois objets prioritaires du conseil académique des savoirs fondamentaux toulousain.

Le recteur de Toulouse veut que le pilotage pédagogique s'appuie sur les évaluations des élèves et des établissements scolaires, "des outils formidables et puissants" qui doivent servir de "boussole" pour "identifier les réussites et les besoins". "Il faut que l'on s'approprie ces indicateurs, comme les J.P.S.", martèle-t-il même s'ils n'expliquent pas seuls les réussites et les difficultés". Le recteur de Toulouse veut également s'appuyer sur une analyse de l'évolution qualitative des gestes professionnels et mobiliser les apports de la recherche pour accompagner les enseignants et les former.

réduire l'écart entre éducation prioritaire et non prioritaire

Concernant les objectifs du conseil académique, la rectrice de Nantes cite en premier lieu celui de "réduire l'écart entre éducation prioritaire et non prioritaire". Mais elle pointe aussi plusieurs "sujets" qui devraient être au cœur des travaux du conseil académique : "Lors des dernières évaluations en CP et CE1, on a observé que les dédoublements en REP+ avaient permis une réduction significative des écarts, mais c'est beaucoup moins marqué en REP. Il faut s'interroger sur ce point". Autre point d'attention : le niveau des filles en mathématiques, qui réussissent mieux que les garçons en CP, mais sont derrière eux en CE1. "Qu'est-ce qui se passe entre le CP et le CE1 ? La question de l'attractivité des filières scientifiques pour les filles se jouerait-elle si tôt ?" Katia Béguin met enfin l'accent sur le passage au collège, "charnière majeure pour l'enfant", en rappelant qu'un tiers des enfants qui arrivent en 6e a un niveau insuffisant en français et en mathématiques.

En Normandie, où le conseil devrait se tenir une fois par période scolaire (entre toutes les vacances), la première séance se tiendra le 9 mars pour dresser un état des lieux, à partir des résultats des évaluations des élèves du CE1 à la 6e, et du test de fluence en 6e.

Ceux-ci sont "plutôt bons, dans la moyenne nationale" pour le CP mais "en deçà" pour le CE1 et notamment en français, signale la rectrice Christine Gavini-Chevet. Seront aussi présentés des repères pour visualiser les moyens mobilisés pour mettre en œuvre les actions, comme le nombre d'enseignants formés dans les constellations des plans mathématiques et français. Seront également examinées les données comparées REP et hors REP.

En plus de la formation des enseignants, deux sujets prioritaires sont identifiés pour la Normandie. Le premier concerne les résultats obtenus aux tests de fluence. Pour les élèves de CM2-6<sup>e</sup> en difficulté, la DSDEN de l'Orne a mis au point un outil numérique pour aider les élèves et qui produit de bons résultats, signale Christine Gavini-Chevet. Il est maintenant diffusé dans toute l'académie et donne lieu à des réflexions pour une adaptation aux CE2-CM1. La deuxième priorité est la maternelle, "un sujet moins travaillé que les autres les années précédentes". Des outils statistiques sont aussi à créer. À la manière de l'appli "éval" pour les établissements pourrait voir le jour un instrument similaire sur la progression des élèves avec le plan français.

#### QUEL FONCTIONNEMENT ?

À Toulouse, le conseil académique des savoirs fondamentaux comprendra cinq groupes de travail thématiques (diagnostic et pilotage ; formation ; éducation prioritaire ; savoirs fondamentaux ; suivi des dispositifs) qui vont alimenter "en réflexions et en documents" le conseil académique restreint, explique Mostafa Fourar. Ces groupes de travail réunissent des DASEN, des représentants des corps d'inspection, des directeurs d'établissement (école et collège). Une feuille de route "dynamique, non figée dans le temps et avec des va-et-vient avec le terrain" sera présentée en mai, lors d'un séminaire académique qui rassemblera l'ensemble des inspecteurs du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>nd</sup> degrés ainsi que les principaux de collège.

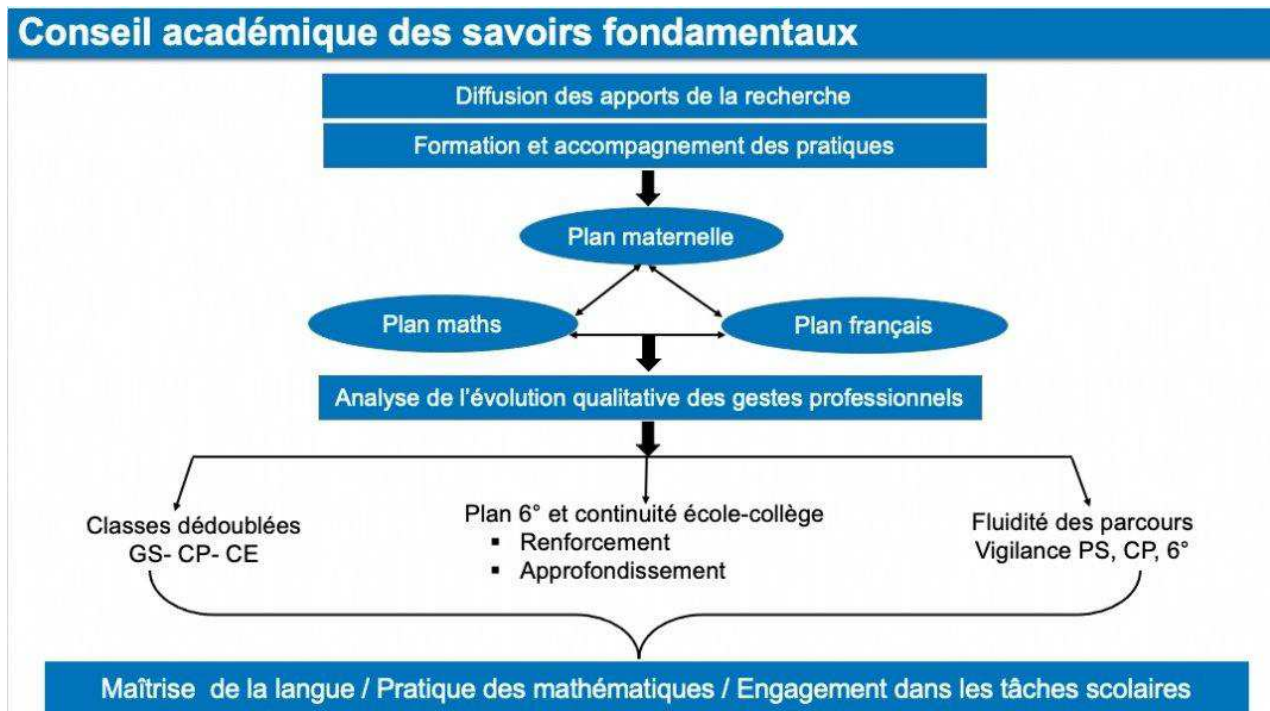


Schéma présentant l'articulation du conseil des savoirs fondamentaux de l'académie de Toulouse avec les autres dispositifs.

Dans l'académie de Nantes, le conseil académique des savoirs fondamentaux se réunira une fois par trimestre. Le rythme sera plus soutenu dans l'académie de Strasbourg, puisque le conseil va se réunir "une fois par mois" en formation plénière, prévoit Céline Mourot-Storck, la directrice de la pédagogie. Une première restitution est annoncée pour la fin de l'année scolaire, en présence des organisations représentatives des enseignants et des associations disciplinaires.

## Le CSEN, "membre actif" du conseil académique de Versailles

Le conseil académique des savoirs fondamentaux de Versailles, installé le 25 janvier 2023, compte, parmi ses "membres actifs", le conseil scientifique de l'Éducation nationale. Ce dernier doit apporter "l'expertise des chercheurs" sur les questions liées à "l'enseignement de la lecture, de l'écriture, du lexique ou encore des mathématiques", détaille, dans un communiqué de presse, le rectorat. Celui-ci espère ainsi "renforcer la collaboration entre le CSEN et son EAFC, avec "la conception d'un parcours de formation à l'enseignement de la lecture". Ce parcours est destiné à "l'ensemble des enseignants de l'académie exerçant en classe de CP, ou ayant des élèves rencontrant des difficultés dans cet apprentissage".